

Crehpsy Hauts-de-France



Rapport d'activités
2021

Crehpsy Hauts-de-France
Parc Eurasanté Est Immeuble « Les Capets »
235 avenue de la recherche 3 rue Vincent Aurioi
Entrée B - Étage 4 Étage 3
59120 Loos 80000 Amiens

Directrice de la publication : Marie-Noëlle Cadou

Rédaction : Crehpsy Hauts-de-France

Conception : Com'à Portée - Sébastien Auguste

Mars 2022

Crédits images

Crehpsy Hauts-de-France
Amel Charaoui
dehweh - stock.adobe.com

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

crehpsy Hauts-de-France
centre de ressources sur le handicap psychique

ÉDITO	5
QUI SOMMES-NOUS ?	7
NOTRE PROJET	8
NOS MISSIONS	10
NOTRE ÉQUIPE	12
NOS MISSIONS	15
PANORAMA	16
ACCUEIL, INFORMATION ET CONSEIL	18
APPUI À L'ÉVALUATION	28
ANIMATION ET MISE EN RÉSEAUX	33
ÉVÉNEMENTS	37
RECHERCHES ET ÉTUDES	38
SENSIBILISATION	40
FORMATION	42
PERSPECTIVES	44

ÉDITO



Marie-Noëlle **Cadou**
Directrice

Le Crehpsy Hauts-de-France, ouvert en 2014, est un groupement de Coopération médico-sociale financé par l'Agence Régionale de Santé.

Son objectif est de promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches et de contribuer à rendre la société plus inclusive.

Cette année 2021 a été une nouvelle fois marquée par la crise liée au Covid-19. Le confinement et les règles sanitaires ont encore impacté fortement notre activité et notre organisation. Pourtant, l'équipe du Crehpsy Hauts-de-France a « maintenu le cap » en continuant à se mobiliser pour poursuivre son action, que ce soit en télétravail ou en présentiel. Nous avons initié la mise en œuvre de notre projet de service 2021-2025 élaboré collectivement l'année dernière en cherchant à impliquer au mieux les personnes concernées dans chacun de ses axes stratégiques. Nous avons aussi développé notre projet « Soutien aux professionnels dans le cadre d'une crise sanitaire ».

Au-delà de son activité quotidienne, le Crehpsy Hauts-de-France a aussi investi du temps au niveau de la communication et de l'humain : la refonte de son site Internet, l'élaboration et la diffusion d'une émission sur la chaîne Wéo, l'organisation d'un séminaire d'équipe orienté sur la cohésion et la performance. Enfin, notre organisme de formation a obtenu la certification Qualiopi ; cette étape a officialisé les engagements qualité pris en 2020.

L'année 2021 a donc été riche malgré les contraintes. Nous vous invitons à découvrir l'ensemble des actions que nous avons réalisées dans les pages suivantes.



QUI SOMMES-NOUS ?

- [p. 08](#) Notre projet
- [p. 10](#) Nos missions
- [p. 12](#) Notre équipe

Notre projet

Le Crehpsy Hauts-de-France œuvre pour rendre notre société plus inclusive. Dans ce cadre, il s'engage auprès des personnes en situation de handicap psychique à travers la prise en compte de leurs projets et de leurs parcours, soutient les proches et entourages et apporte des ressources diversifiées aux pratiques d'accompagnement des professionnels.

Promouvoir la connaissance

Développer la communication et la connaissance collective du handicap psychique.

Grâce aux actions de sensibilisation et d'information, il s'agit de : développer la connaissance collective du handicap psychique dans les territoires ; lutter contre les représentations négatives et la stigmatisation ; mettre à disposition informations et outils permettant de mieux appréhender les réalités de ce type de handicap. Notre organisme de formation participe au renforcement des compétences des professionnels pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique.

Soutenir les dynamiques territoriales

Développer le travail en réseau avec les acteurs du territoire.

Le Crehpsy favorise le travail en commun, aide à la diffusion des innovations et valorise les expériences probantes. Il participe à la co-construction de démarches de diagnostics territoriaux partagés. Il apporte son soutien méthodologique pour aider les professionnels à développer des projets dans le champ du handicap psychique.

Développer une expertise

Grâce à ses actions de recherche et de participation à certains travaux, le Crehpsy développe une expertise sur le handicap psychique.

Dans le cadre de ses différentes missions, le Crehpsy développe la prospective sur l'adaptation des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap psychique et de leur parcours. Il constitue une ressource pour les services de l'État, les collectivités territoriales, les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, les familles et proches d'usagers. Depuis 2019, le Crehpsy s'appuie plus fortement encore sur les savoirs des personnes concernées pour développer l'expertise sur le handicap psychique.

Favoriser l'évaluation globale des besoins des personnes

À travers ses actions, le Crehpsy développe les compétences pluridisciplinaires régionales.

Le Crehpsy porte à la connaissance des professionnels des outils théoriques autant que des outils immédiatement mobilisables pour les aider à évaluer et accompagner le projet de rétablissement de la personne en situation de handicap psychique. L'évaluation globale des besoins de cette dernière vise à une meilleure adaptation des réponses lui permettant de mieux vivre au sein de la société.

Le Crehpsy Hauts-de-France* en 2021

Malgré la poursuite de la crise sanitaire, le Crehpsy a continué à décliner ses missions sur l'ensemble des Hauts-de-France.

Les organisations mises en place en 2020 nous ont en effet permis de « garder le cap » dans de bonnes conditions en alternant le plus efficacement possible télétravail et présentiel.

Dans ce contexte difficile, le Crehpsy a pu mettre en œuvre son projet « Soutien aux professionnels dans le cadre d'une crise sanitaire ». Financé ponctuellement par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, il visait à soutenir ces acteurs travaillant dans le champ sanitaire, médico-social et social et se trouvant le plus souvent en première ligne dans la gestion de l'épidémie du Covid-19, à protéger au mieux leur santé mentale et à réduire leurs risques de difficultés psychologiques à long terme. Notre rôle de « connecteur » a encore pris tout son sens cette année.

Nous avons engagé de nombreux travaux de partenariat avec les 8 PTSM de la région (en soutenant notamment la participation de personnes concernées dans l'Oise) et soutenu plusieurs CLSM dans leurs actions. Nous avons mis aussi en lien des partenaires dans le champ de l'emploi et de l'habitat inclusif. Nous avons enrichi notre connaissance des acteurs, plus particulièrement ceux de l'Oise (60) et du Hainaut (59) en 2021 : un apport de ressources pour soutenir la nécessaire transformation de l'offre médico-sociale.

Nous avons, tout au long de l'année, favorisé la participation des personnes concernées :

Nous avons engagé de nombreux travaux de partenariat avec les 8 PTSM de la région et soutenu plusieurs CLSM dans leurs actions.

projet « Co Creh Et » et « Culture » à Flixecourt (80) ou au musée de Lens (62), diffusion d'une émission télévisée sur la chaîne Wéo, travaux sur les soins somatiques (recherche, URPS ML). Ces différentes actions ont permis d'enrichir les réflexions sur le déploiement de la philosophie du rétablissement dans le secteur médico-social.

Le Crehpsy a aussi profité de cette année pour travailler sur la refonte de son site Web. Celui-ci se veut être davantage au service de la communication de l'actualité dans le champ du handicap psychique. Sa nouvelle architecture améliore sensiblement la visibilité de nos ressources, celle de nos actions en lien avec les partenaires et les personnes, et celle de l'actualité sur le plan régional et national.

En complément de ce travail, l'installation de notre logiciel d'activités dès janvier 2021 nous a aussi aidé à mieux

objectiver et qualifier notre activité. L'humain est un enjeu essentiel pour notre structure. Nous nous sommes efforcés en 2021 de renforcer la cohésion et les capacités d'adaptation de notre équipe pluriprofessionnelle : un défi compte tenu de la charge d'activité et des sollicitations croissantes. Un séminaire d'équipe organisé au mois de décembre a permis de revisiter nos modes d'organisation et de collaboration. Ces travaux devraient nous permettre d'être plus encore « au service » de la Région et de mieux anticiper les besoins de notre environnement.

*Pour le reste de ce document et pour une lecture plus agréable et fluide, nous avons choisi de mentionner le « Crehpsy Hauts-de-France » sous l'appellation « Crehpsy ».

Nos missions

Le Crehpsy inscrit son projet au sein de la Stratégie régionale de santé et participe à son opérationnalité. Il appuie la mise en œuvre du volet handicap psychique de la Stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale. Il met son expertise au service de l'ensemble des acteurs mobilisés sur le champ du handicap psychique et facilite l'aide à la décision de ses partenaires institutionnels.

Il s'engage résolument auprès des personnes en situation de handicap psychique pour contribuer à améliorer leur qualité de vie en prenant en compte leurs projets, leur parcours et leur entourage et soutien, au sein des territoires, les professionnels dans leurs accompagnements. La diversité des métiers et des compétences au sein de l'équipe apporte une pluralité d'expertise et une meilleure adaptabilité aux demandes et attentes des acteurs et partenaires.



Nos missions, conformément à la convention constitutive

Accueil, information et conseil

La mission d'information, de conseil et d'orientation des personnes, de l'entourage et des professionnels est au centre de nos activités. L'équipe du Crehpsy s'appuie sur ses connaissances et son expérience, sur un réseau de professionnels et sur un ensemble de ressources documentaires afin de délivrer des informations et des conseils personnalisés. Un annuaire régional recensant les ressources dans le domaine du handicap psychique est élaboré et actualisé, suivant les déclarations des acteurs en région.

Sensibilisation et formation

La sensibilisation : le Crehpsy contribue à la diffusion d'informations et de savoirs sur le handicap psychique. Les sensibilisations sont des temps de partage et d'échanges autour des représentations liées au handicap psychique. Elles favorisent un meilleur accompagnement de la personne dans son parcours de vie (activités de la vie quotidienne, emploi, soins, etc.).

La formation : notre offre de formation permet la



montée en compétence des professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et social. Elles abordent le parcours de vie de la personne dans sa globalité : les différents troubles, l'insertion professionnelle, le logement, le rétablissement, etc.

Appui à l'évaluation

Appui aux professionnels : le Crehpsy se déplace sur site ou intervient par téléphone à leur demande. Il apporte un éclairage sur l'accompagnement des personnes et émet des préconisations auprès des professionnels.

Appui à la stratégie : à la demande des directeurs ou représentants institutionnels, le Crehpsy apporte son expertise liée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Il soutient la mise en place de projets et aide les partenaires dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

Animation et mise en réseaux

Le Crehpsy participe aux échanges de savoirs et de pratiques. Il valorise les initiatives et soutient les démarches partenariales par le biais d'actions de communication et par la constitution de groupes de travail. Le Crehpsy organise également des journées thématiques à l'échelle régionale et territoriale et participe et/ou coanime des actions initiées et menées par les partenaires (forums, stands, colloques, etc.).

Études et recherches

Le Crehpsy est à l'écoute des besoins, attentif aux pratiques et dispositifs mis en place. Il analyse les réponses sociales et médico-sociales apportées à la problématique du handicap psychique. Il réalise des études et soutient ainsi la recherche sur le sujet. Les travaux du Crehpsy prennent en compte la parole des personnes concernées, des proches et celle des professionnels.

Notre équipe

▶ 13 permanents



Dr Estelle **Trinh**
Psychiatre
Intervient deux jours par semaine au Crehpsy

▶ 10 métiers



NOS MISSIONS

- [p. 16](#) Panorama
- [p. 18](#) Accueil, information et conseil
- [p. 28](#) Appui à l'évaluation
- [p. 33](#) Animation et mise en réseaux
- [p. 37](#) Événements
- [p. 38](#) Recherches et études
- [p. 40](#) Sensibilisation
- [p. 42](#) Formation

Panorama 2021

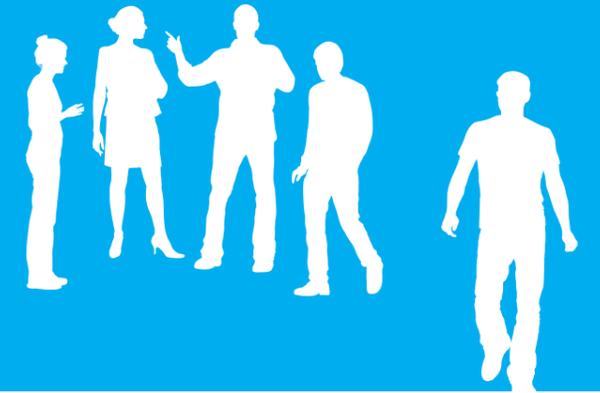
▶ L'année 2021 aura encore été marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Malgré cela, l'équipe du Crehpsy a poursuivi ses activités en adaptant ses organisations et son offre de ressources aux partenaires toujours éprouvés.

Le projet « Soutien aux professionnels dans le cadre d'une crise sanitaire, prévenir-repérer-orienter » s'est ainsi décliné en région. Nous avons aussi mis en œuvre plusieurs actions dans

le cadre de notre projet de service 2021-2025. Des webinaires et une émission de télévision ont été réalisés pour lutter contre la stigmatisation du handicap psychique.

Des travaux dans le champ de l'habitat inclusif et de l'emploi en milieu ordinaire ont été initiés en lien avec les partenaires en région. De plus, nous avons favorisé, et ce de manière systématique, l'implication des personnes concernées dans nos projets.



Initiatives en Hauts-de-France

Le Crehpsy a inauguré en 2021 une nouvelle rubrique « Initiatives en Hauts-de-France » visant à valoriser actions, dispositifs et démarches spécifiques probantes. Pour ce premier numéro, nous sommes allés à la rencontre de Séverine Lambin, coordinatrice du CLSM Lens-Hénin. **Elle nous a présenté le dispositif mis en place autour de la question du syndrome de Diogène sur son territoire**, ainsi que les réflexions qui ont amené à cette création.

JANVIER
2021

MAI
2021

Rencontres des partenaires médico-sociaux et sanitaires engagés en Auvergne-Rhône-Alpes dans le champ de la réhabilitation psychosociale.

15 Samsah orientés « rétablissement » sont actuellement installés dans les douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Notre voyage d'étude à Lyon visait à mieux comprendre la diffusion des outils de la réhabilitation psychosociale au sein de ces structures. Nous avons pu mieux comprendre comment la philosophie du rétablissement irriguait et renforçait les collaborations entre les acteurs.

OCTOBRE
2021



Mission AIC Covid

Le Crehpsy a proposé un soutien individuel et collectif aux professionnels confrontés au quotidien à l'épidémie du Covid-19. Financé par l'ARS, **ce projet a eu pour objectif de leur offrir un espace de prévention, de repérage et d'orientation pour protéger leur santé mentale** et de réduire le risque de difficultés psychiques à long terme. 44 interventions ont été réalisées. 6 229 kilomètres ont été parcourus en région.

JANVIER
2021



Certification Qualiopi

Le Crehpsy obtient la certification Qualiopi au titre des actions de formation qu'il propose. Cette certification qualité fait suite à un processus rigoureux et normé d'attribution, fondé sur le référentiel national unique mentionné à l'article L. 5316-3 du code du travail. Cette certification atteste la qualité de nos processus mis en œuvre pour répondre aux besoins des acteurs du territoire.

SEPTEMBRE
2021



Production d'une émission en partenariat avec Wéo

Pour changer le regard autour des troubles psychiques et du handicap psychique, le Crehpsy s'est associé à Wéo TV pour proposer une émission spéciale « Comprendre le handicap psychique ». De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque le handicap psychique ? Qu'est-ce qu'un trouble psychique ? Qu'entend-on par rétablissement ? Des questions auxquelles ont répondu nos intervenants.

Accueil, information et conseil

Qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap psychique, de professionnels ou de familles, le Crehpsy apporte une réponse aux demandes d'information et d'orientation des publics. Il propose de multiples ressources à toute personne intéressée par le sujet. Nos travaux liés à l'évaluation interne et externe ont montré l'importance de mieux qualifier cette activité : un logiciel de suivi d'activités élaboré en équipe est ainsi effectif depuis janvier 2021.

Réponses aux demandes

Dès la formalisation d'une sollicitation, il est proposé aux personnes, soit une réponse par téléphone ou mail, soit un rendez-vous au Crehpsy ou sur le territoire du demandeur.

Lors de l'entretien, le professionnel du Crehpsy procède à une analyse globale de la situation afin de conseiller et d'orienter au mieux les personnes. Les interventions sont ponctuelles ou périodiques. Il ne s'agit pas de se substituer aux dispositifs existants mais bien d'intervenir en complémentarité, en soutien et en cohérence avec les partenaires locaux. La finalité est toujours de considérer la demande / les besoins de la personne et de faire en sorte qu'une prise de relais opérationnelle et efficace soit effectuée au niveau local. Concernant les familles, notre rôle est d'apporter une première écoute, des conseils et des informations. Pour les professionnels, il peut s'agir de répondre à des sollicitations simples. Le Crehpsy peut aussi soutenir les équipes en réfléchissant aux situations des personnes et aux possibilités d'accompagnement en apportant une expertise dans le champ du handicap psychique.

256
demandes de proches,
familles et personnes
concernées par le
handicap psychique

449 nouvelles
demandes en
2021

Spécificité des demandes

Le nombre important de personnes sollicitant le Crehpsy indique encore en 2021 un besoin d'écoute, de soutien et de demande de conseils sur la conduite à tenir vis-à-vis des proches.

Ces personnes sont à la recherche de propositions d'orientation vers des dispositifs leur permettant d'être mieux accompagnées.

2021 montre également que beaucoup de personnes en situation de handicap psychique ont pour souhait d'accéder à l'emploi et ont besoin d'accompagnement et d'éclairage sur les dispositifs existants.

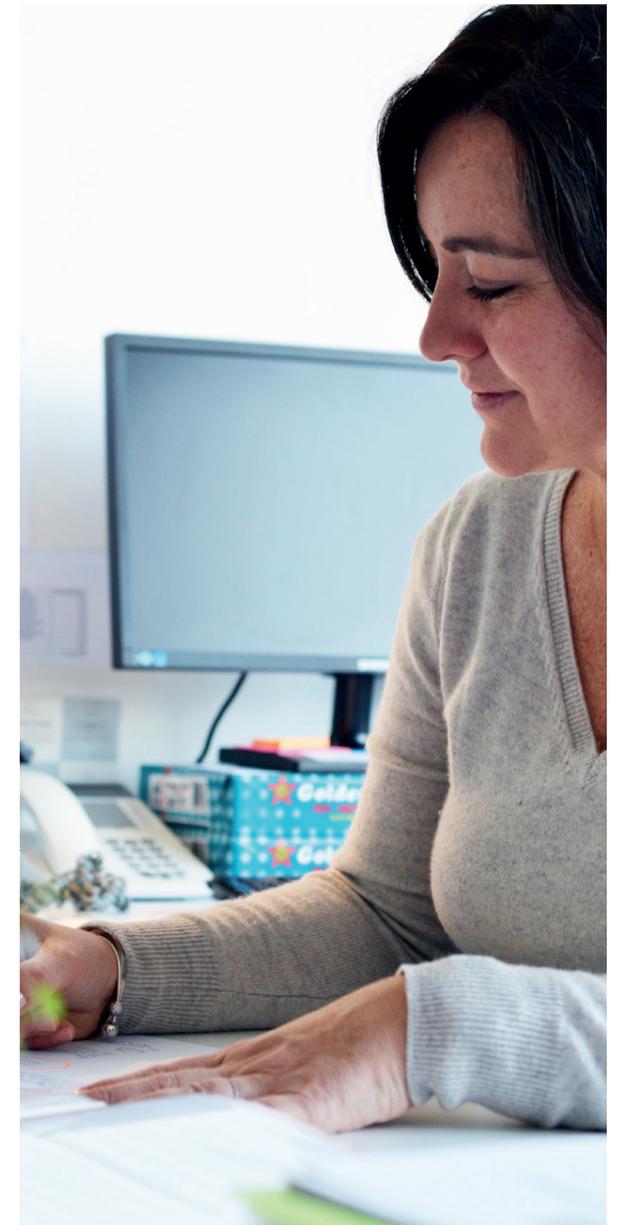
Plus spécifiquement cette année, nous notons une majorité de demandes liée à l'accès aux droits, qu'il s'agisse d'un besoin d'information ou d'un accompagnement dans le champ social, professionnel ou de la santé. Parfois une simple démarche peut permettre de dénouer l'écueil d'un instant « T ». La personne en situation de handicap psychique reste ainsi actrice principale de son parcours.

La mise en place de notre logiciel de suivi d'activités début 2021 nous permet une meilleure traçabilité des demandes arrivant au Crehpsy.

Nous notons qu'elles ont souvent nécessité plusieurs actions de la part du professionnel mobilisé pour y répondre. Nous comptabilisons un total de 1 336 actions pour les 449 demandes reçues, soit 2,97 en moyenne.

193
demandes concernent
des professionnels

213
demandes concernent
le champ du social



Insertion professionnelle

Il y a eu, en 2021, 113 demandes liées à l'insertion professionnelle, sensiblement le même nombre qu'en 2020.

Elles ont donné lieu à des rendez-vous individuels, un(des) accompagnement(s) vers un partenaire, un(des) déplacement(s) *in situ* mais aussi à du soutien téléphonique en raison du contexte sanitaire.

L'origine des demandes est variée : personnes

elles-mêmes, familles et professionnels. Mais elles proviennent en majeure partie de personnes en situation de handicap psychique (62 demandes contre 51 de professionnels).

23 demandes concernent la tranche d'âge 16 à 19 ans. L'année dernière, il y a eu une augmentation des demandes de parents en lien avec leurs enfants sur les parcours d'accès à l'emploi et à la formation. Les familles déclarent avoir peu de disponibilité des dispositifs et se sentent extrêmement démunies.

La plupart du temps, chaque personne en situation de handicap psychique est rencontrée afin de réaliser une évaluation globale de sa situation. Elle est ainsi orientée vers le dispositif le plus pertinent.

L'objet de la demande peut porter sur différents aspects de l'insertion professionnelle : information sur la recherche d'emploi, les partenaires mobilisables, les formations, les différents parcours possibles, le maintien dans l'emploi, l'information auprès des partenaires des dispositifs mobilisables, des entretiens de soutien et réassurance, etc. Parfois, au-delà de la demande d'emploi, d'autres problématiques sont abordées (le soin par exemple).

Les situations sont parfois complexes, notamment pour les demandes liées au maintien dans l'emploi. En effet, le Conseiller en Insertion Professionnelle est souvent interpellé

113
demandes liées
à l'insertion
professionnelle

lorsque la situation en entreprise s'est fortement dégradée.

Les principales difficultés repérées aujourd'hui (qui restent les mêmes qu'en 2020) sont les suivantes :

- Un manque de dispositifs et/ou de places adaptées ;
- Des inégalités territoriales ;
- Des listes d'attente qui génèrent des ruptures ;
- La stigmatisation en entreprise.

Social et accès aux droits

En 2020, 213 demandes ont concerné le champ du social (vs 176 en 2020 soit une augmentation de 21 %).

Comme lors des années précédentes, les objets de ces demandes sont divers : logement et hébergement, aides sociales, soutien administratif, protection des majeurs, épuisement familial, non-compréhension des dispositifs, demande d'orientation, etc.

Les situations sont parfois complexes, notamment pour les demandes liées au maintien dans l'emploi.

Ces sollicitations émanent de personnes concernées, familles ou proches, étudiants (128 demandes en tout) ou professionnels (85 demandes).

Notons que l'âge est variable : entre 16 ans et plus de 60 ans (notamment pour des demandes liées à la retraite).

Certaines demandes ont été plus complexes à gérer, notamment celles liées à un risque de rupture de parcours (logement/hébergement). Il a fallu, dans ce cas, mettre en lien, coordonner des actions et interpellier les autorités telles que les CLSM, les MDPH, les Départements, le Procureur de la République, etc.

Ces demandes nécessitent toujours plus d'heures d'accompagnement et autant de rencontres, déplacements, mails, appels téléphoniques, recherches. Le logiciel d'activité, mis en place

en 2021, a permis une meilleure lisibilité du temps passé par accompagnement ainsi que ses modalités (**près de 360 heures sur l'année 2021**).

Le temps passé sur la route est, quant à lui, tout aussi important, malgré une année encore ponctuée d'arrêts à la suite de la crise sanitaire. **Près de 60 heures passées sur la route ont été nécessaires pour répondre aux demandes**, soit l'équivalent de presque 2 semaines entières de travail.

Les demandes sont nombreuses dans le Département du Nord, notamment autour de la métropole lilloise. Cela peut s'expliquer par la reconnaissance du Crehpsy par les partenaires lillois.

Aujourd'hui, les départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise sollicitent moins l'assistante de service social. Le déploiement en région du Crehpsy, stoppé par la crise sanitaire de 2020 a impacté le nombre de rencontres partenariales avec les professionnels de terrain. Un travail de reconnaissance et de rencontres reste encore à

faire, constituant d'ailleurs un axe du projet de service.

Pour ces 213 demandes, 806 actions ont été réalisées, soit une moyenne de 3,8 actions par demande. Cela s'explique par des situations se révélant de plus en plus complexes, requérant plus d'attention et de temps, compte tenu de la difficulté à parfois passer le relai, faute de solution sur le territoire. En effet, un nombre important de ces demandes ont nécessité un, voire plusieurs entretiens (parfois jusqu'à une trentaine d'actions).

Soutien psychologique ponctuel

En 2021, il y a eu 123 demandes concernant le soutien psychologique.

Les demandes de soutien ponctuel ont augmenté en 2021.

81 demandes concernent des familles, proches ou personnes en situation de handicap



123

demandes concernant le champ des soins

psychique et 57 demandes émanent de professionnels.

De manière générale, dans le cadre de notre mission Accueil, Information, Conseil, professionnels et familles sont à la recherche de propositions d'orientation vers des dispositifs permettant de mieux soutenir et accompagner les personnes concernées par un trouble psychique. Concernant l'origine des demandes, nous avons noté une spécificité durant cette année 2021 : en première intention, l'objet de la sollicitation adressée semblait concerner la personne en situation de handicap psychique elle-même. Or, l'échange a parfois permis de mettre en exergue un besoin d'écoute et d'échanges pour le proche aidant lui-même.

Son besoin de réassurance ne nécessitait pas nécessairement un accompagnement au long cours, ni même une orientation vers des dispositifs de droits communs : le seul fait de pouvoir bénéficier d'un espace-temps lui permettant de se confier et de décharger les difficultés rencontrées en tant qu'aidant, lui ont offert réconfort et assurance.

Le Crehpsy a également pu être sollicité par des personnes concernées elles-mêmes, avec de plus en plus de demandes d'orientation vers des professionnels libéraux. Deux cas de figures se sont présentés :

- Soit le soutien consistait à préciser les besoins pour une orientation la plus adaptée possible ;

De plus en plus de demandes d'orientation vers des professionnels libéraux

Financé ponctuellement par l'ARS, il s'agissait d'offrir la possibilité aux professionnels de protéger leur santé mentale pendant ce temps de crise en les aidant à faire face et, le cas échéant, permettre de réduire les risques de difficultés psychologiques à plus long terme.

Un regard extérieur, neutre et bienveillant mais également un espace/temps dédié, soutenant la mise à distance d'éventuelles souffrances psychologiques pouvant faire le lit de troubles plus envahissants et parfois de handicap psychique.

Prévenir les éventuels effets différés de la crise sur la santé mentale des professionnels.

Faciliter l'expression de leurs difficultés et ressentis dans le respect des besoins et de l'intimité de chacun.

- Soit, l'accompagnement a nécessité plus de temps et d'engagement, tout un travail de réassurance étant parfois nécessaire avant une réorientation vers les dispositifs de droits communs.

Il s'agissait, pour l'ensemble des personnes ayant sollicité le Crehpsy, de ruptures dans le parcours de soins.

Les principales demandes de soutien psychologique identifiées en 2021 ont porté sur :

- **L'optimisation de l'accompagnement (41 % des cas) ;**
- **L'adhésion aux soins (23 %) ;**
- **Des conseils sur la conduite à tenir (18 %) et/ou une guidance plus soutenue (18 %).**

Soutien aux professionnels dans le cadre de la crise sanitaire : prévenir, repérer, orienter

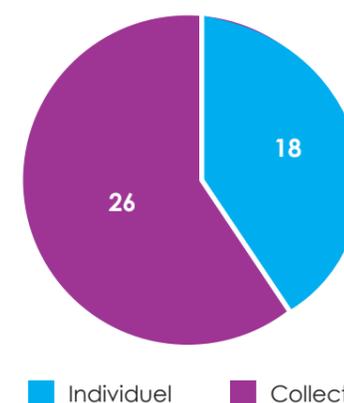
Pour rappel, ce projet a été pensé par l'équipe du Crehpsy au début de la crise sanitaire liée au Covid-19 en 2020.

Permettre l'apaisement des tensions vécues.

Informé les professionnels sur les ressources disponibles sur les territoires des Hauts-de-France.

Durant l'année 2021, 44 demandes de soutiens individuels ou collectifs ont été faites auprès des psychologues du Crehpsy, soit 18 interventions individuelles et 26 collectives (représentant 165 professionnels). Elles ont été réalisées dans différentes structures sanitaires ou ESMS (Fam, Foyers de Vie, Ehpad, etc.).

Répartition soutien individuel et collectif



Particularité des interventions

Dans le cadre des interventions collectives, les temps de soutien apportés aux professionnels leur ont permis de mettre à distance leurs émotions. Ces temps ont favorisé le renfort des cohésions d'équipes, parfois fragilisées par les injonctions issues de la lutte contre le Coronavirus. L'intérêt que ce partage ait pu se faire grâce au « tiers extérieur Crehpsy » a souvent été relevé, non seulement par les professionnels mais également par les directions commanditaires qui nous ont sollicités.

Dans un cadre plus individuel, le soutien a porté sur la verbalisation des difficultés rencontrées. Trois à quatre entretiens cliniques ont parfois été nécessaires pour permettre de légitimer les ressentis, d'apaiser les angoisses et ainsi d'éviter

la cristallisation de certains symptômes. Très peu de relais ont été faits vers des dispositifs de droit commun.

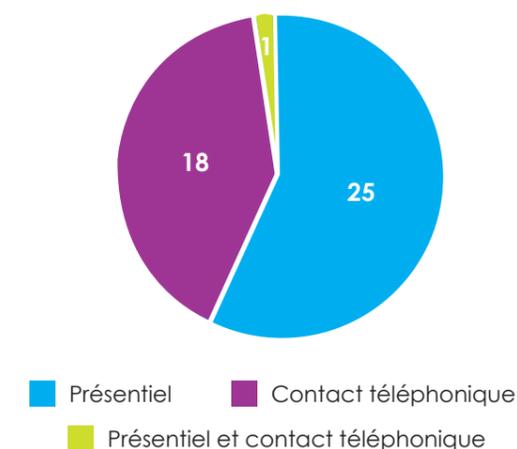
Quelques chiffres et précisions

Dans le cadre de cette crise sanitaire, le soutien proposé aux professionnels s'est voulu le plus souple et large possible dans ses modalités d'intervention. En dépit du contexte de confinements nationaux successifs, nous avons été tout particulièrement vigilants à intervenir dans un temps « rapide » afin de répondre au mieux au besoin des professionnels.

44 demandes de soutien aux professionnels dans les Hauts-de-France durant l'année 2021 correspondent à :

- 91 interventions ;
- 125 heures d'intervention ;
- 6 229 kilomètres parcourus.

Modalités d'intervention



Perspective

La mission dédiée au soutien des professionnels dans le cadre d'une crise sanitaire se poursuivra jusqu'en mars 2022. La mise en place d'une telle mission a permis de mettre en évidence des besoins de soutien aux professionnels, voire aux institutions, bien plus spécifiques et non en lien direct avec la pandémie. En effet, nous notons aujourd'hui des demandes émanant de Directions de structures. Elles sollicitent le Crehpsy pour soutenir des équipes de professionnels faisant face à une situation interne, potentiellement source de traumatisme psychique : « suicide d'un résident, décès brutal d'un collègue, équipe agressée physiquement par un résident, décès brutal d'un nourrisson ». Les ressources relais semblent limitées sur les territoires, nous avons pu parfois mobiliser les réseaux libéraux. Pour autant, force est de constater que nous sommes aussi intervenues en qualité de psychologues du Centre ressources : prévenir, repérer, orienter, etc.

L'action collective « Co Creh Et »

Différentes rencontres initiées avec des personnes en situation de handicap psychique ont montré à quel point celles-ci manquaient d'informations et de lisibilité sur un certain nombre de thématiques liées à leur quotidien (emploi, logement, soins, etc.).

Ces manques peuvent engendrer des ruptures de parcours. Ainsi, l'action collective « Co Creh Et », réalisée sous forme de temps d'échanges, a permis d'apporter des informations sur une thématique choisie par les personnes en situation de handicap psychique tout en favorisant leur participation et leur implication. L'objectif était à la fois de donner des clés de compréhension sur le sujet au regard du vécu des personnes et

des répercussions liées au handicap psychique, et d'amener préconisations et conseils.

Cette action a été réalisée en 2021 auprès des Groupes d'Entraide Mutuelle de Maubeuge et Fourmies. Trois rencontres ont été organisées :

- **LE 23 JUIN À MAUBEUGE.** L'objectif était de présenter l'action et de recenser les premiers besoins d'information ;
- **LE 21 JUILLET À FOURMIES.** Le groupe a été scindé en deux pour la restitution d'informations et des échanges divers (un groupe sur l'accès aux droits et le numérique, un autre groupe sur l'accès à l'emploi) ;
- **LE 25 AOÛT À MAUBEUGE.** Nous avons achevé l'action par la réalisation d'un arbre de vie (outil de développement personnel autour de la confiance en soi) et un temps convivial.



Espace documentation

L'espace documentation propose plus de 3000 références dans le champ de la santé mentale et du handicap psychique à destination de tous.

Ce service, accessible librement et gratuitement, a pour vocation d'accompagner les usagers dans leur recherche documentaire et de proposer une information spécifique mais également accessible au plus grand nombre. En 2021, 54 actions concernant l'aide à la recherche documentaire et la demande d'informations ont été réalisées. Ces actions ont concerné diverses thématiques, notamment : la santé mentale et le numérique, la notion de handicap psychique, le métier de médiateur de santé pair, les statistiques et les données chiffrées sur les territoires et la notion d'empowerment.

Le Crehpsy a intégré en 2018 le réseau Undis (Union Nord des Documentalistes Inter-établissements en Santé). Les objectifs sont de mutualiser les connaissances, échanger

sur les pratiques professionnelles et réfléchir aux problématiques afférentes au métier de documentaliste dans le domaine de la santé.

99 299
nombre de consultation
de documents
numériques

350
documents
empruntés

¹F2RSM Psy et Crehpsy Hauts-de-France. Les établissements et services médico-sociaux pour les personnes adultes en situation de handicap psychique dans les Hauts-de-France. 2021

https://crehpsy-documentation.fr/doc_num.php?expl-num_id=1096



Site Internet et réseaux sociaux

Le Crehpsy a mis en place, depuis 2015, différents outils de communication pour favoriser l'accès à l'information. Une lettre d'information est diffusée mensuellement et les actualités sont communiquées quotidiennement via notre site Internet et nos réseaux sociaux.

Ainsi, plus d'une centaine de sources sont suivies quotidiennement afin d'apporter une information pertinente et actualisée.

Une refonte graphique du site Internet a été réalisée afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et de rendre plus accessibles les différentes ressources proposées.

Cette nouvelle version met notamment à disposition des contenus pour mieux comprendre ce qu'est le handicap psychique, des ressources pour aider à s'orienter, des outils pour lutter contre la stigmatisation et les dernières actualités en lien avec la santé mentale.

Les pages de notre site Internet les plus consultées en 2021 ont été : *Formation, Comprendre le handicap psychique, Agenda* et *Vivre avec un handicap psychique*.

 530 likes
+11 %

 1 032 followers
+11 %

 36 871 vues
+125 %

 1 402 abonnés
+87 %

4 373
abonnés à la
newsletter

37 640
nombre de visiteurs
du site Internet

139 058
nombre de pages vues
du site Internet

Annuaire

Le Crehpsy a lancé en 2017 un annuaire de ressources qui recense actuellement 260 structures dans le champ du handicap psychique.

Cet annuaire propose une information en ligne, mise à jour régulièrement et consultable par tous. Son objectif est d'informer sur les ressources disponibles dans le champ du handicap psychique à l'échelle de la région, d'éclairer le public sur celui-ci et de lui donner de la visibilité.

Une nouvelle campagne de communication et de présentation s'inscrivant dans la démarche des PTSM a été effectuée à destination des acteurs des territoires des Hauts-de-France.

Appui à l'évaluation

Appui dédié aux professionnels

78 personnes ont fait l'objet d'un appui à l'évaluation de situation individuelle (AESI) en 2021 (vs 47 en 2020) soit une augmentation de presque 40 % qui ne s'explique pas uniquement via le filtre « crise sanitaire » mais également par une meilleure connaissance de ce que le Crehpsy peut offrir comme soutien aux professionnels à travers cette mission.

50 % des demandes ont nécessité l'intervention des psychologues (vs 61 % en 2020), 27 % des conseillers en insertion professionnelle et 23 % de l'assistante de service social (identique en 2020). L'origine des demandes n'a pas changé cette année : elles proviennent majoritairement de partenaires sanitaires et médico sociaux, avec un nombre plus significatif dans le Nord que dans le Sud de la région des Hauts-de-France. La répartition des demandes sur l'année a été aléatoire, principalement soumise au contexte sanitaire et aux décisions gouvernementales liées à la lutte contre le Covid-19.

Si les modalités de soutien aux professionnels ont été modifiées (davantage de visioconférences ou de soutien téléphonique que de rencontres pour certains membres de l'équipe d'accompagnement), le mode de saisine des professionnels du Crehpsy s'est montré efficace ces dernières années, et est resté inchangé en 2021 : un premier contact téléphonique est organisé, de manière systématique, pour identifier quelles compétences internes doivent être mobilisées. Nous nous sommes efforcés – au regard des contraintes imposées pour tous

326

actions

(avec une moyenne de 4 interventions par demande)

– de maintenir un délai de réponse raisonnable entre la demande et le 1^{er} contact avec le commanditaire.

Dans le champ social, on note cette année, une plus grande diversité des problématiques : en effet 39 % des demandes ont nécessité un accompagnement social plus soutenu. 39 % des demandes d'appui ont concerné l'accès et/ou le maintien dans le logement (vs 75 % en 2020). 22 % des demandes ont été axées sur le droit (plus global) des personnes.

Les demandes concernant l'insertion professionnelle ont été concentrées dans le Nord région : cela peut s'expliquer par l'absence en 2021 d'un conseiller en insertion professionnelle sur le territoire Sud région. 67 % des interventions ont concerné des situations de maintien en emploi auprès des employeurs. 20 % des appuis ont amené de nouvelles orientations sur la suite du parcours des personnes.

Les sollicitations faites auprès des psychologues rappellent cette année, la typologie des demandes faites en 2019 concernant notamment la posture professionnelle. Une majeure partie des appuis a permis aux partenaires d'ajuster leurs pratiques et de prendre la distance nécessaire à un accompagnement optimal. 48 % des demandes ont émané de partenaires qui avaient déjà sollicité le Crehpsy dans le cadre de cette mission : il s'est agi alors pour eux de bénéficier, soit de préconisations actualisées sur

La complexité des situations rencontrées nécessite une mobilisation plus forte des professionnels du Crehpsy.



les situations à accompagner, soit d'informations sur de nouveaux dispositifs implantés en territoire récemment.

De manière générale, depuis quelques années, la complexité des situations rencontrées nécessite une coordination plus étroite et une mobilisation plus forte des professionnels du Crehpsy pour cette mission. L'activité des années précédentes avait montré qu'une seule intervention était souvent suffisante (voire parfois un seul contact téléphonique) pour répondre aux besoins des professionnels et des personnes concernées. Cela n'a pas été le cas cette année puisque nous enregistrons **une augmentation de 48 % du nombre d'interventions pour une même demande** (2020 = 2,1 / 2021 = 4,1).

Nos interventions dans le cadre de la mission AESI ont pu déboucher sur des demandes pour mettre en place des :

- Sessions de sensibilisation (dans le but d'aider à la compréhension du handicap psychique et à la philosophie de l'accompagnement de ce type de public) ;
- Sessions de sensibilisation auprès de collectifs

de travail en accord avec les personnes concernées pour favoriser l'inclusion ;

- Sessions de formation permettant aux équipes de monter en compétences sur une thématique plus spécifique (ex : « Mieux comprendre les situations de crise pour mieux les accompagner », « Initiation à la philosophie du rétablissement et outils de réhabilitation psychosociale », etc.) ;
- Temps de soutien spécifique auprès des équipes dans le cadre du dispositif « Soutien des professionnels dans le cadre d'une crise sanitaire » - voir p. 22 ;
- Réflexions avec les acteurs sur de nouvelles méthodes ou de nouveaux outils à investir dans le cadre d'appuis à la stratégie - voir p. 30.

78 personnes ont fait l'objet d'un AESI

Appui à la stratégie

Le Crehpsy est particulièrement investi dans les dynamiques permettant une optimisation de l'offre médico-sociale et sanitaire dans la région et une meilleure qualité des accompagnements proposés aux personnes en situation de handicap psychique.

Ainsi, notre équipe s'efforce d'être au plus près des acteurs et des partenaires mobilisés autour des orientations impulsées par les politiques publiques et des démarches territoriales.

Une montée en charge de notre équipe sur les aspects stratégiques

La transformation de l'offre s'appuie à la fois sur des orientations et évolutions institutionnelles – mise en place des Projets Territoriaux de Santé Mentale, diffusion d'appels à manifestation d'intérêt, négociations de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, réforme de la tarification – et également sur des axes de développement structurants pour les partenaires : transition professionnelle en milieu ordinaire de travail, habitat inclusif, pair-aidance professionnelle, coordination de parcours, programmes de réhabilitation psychosociale, renforcement de la citoyenneté et de l'auto-détermination, etc.

Le Crehpsy a la volonté de mieux appréhender l'ensemble de ces évolutions.

Pour répondre aux sollicitations faites sur ces sujets, une équipe dédiée aux appuis stratégiques a été confirmée en 2021. Elle est en charge de l'analyse des demandes et de l'adéquation de ces demandes avec les orientations de notre projet de service. Elle prépare en interne les réponses possibles à apporter.

Un document de cadrage a été élaboré à destination de tout acteur intéressé par ces sujets.

ZOOM

Une action spécifique sur les Esat dits « de transition »

Dans le cadre du plan de transformation de l'offre des Esat, l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France a missionné le Crehpsy, en 2021, pour apporter un éclairage actualisé sur les missions socles des Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail mobilisés sur la transition et l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique vers le milieu ordinaire.

L'équipe du Crehpsy en s'appuyant sur son réseau partenarial, a rencontré en 2021 quinze directions d'Esat dans les cinq départements de la région.

Un document de synthèse sera réalisé et présenté aux différents interlocuteurs. Il permettra d'initier un travail de concertation avec les Esat souhaitant amplifier leurs dynamiques de transition professionnelle en milieu ordinaire de travail.

Il précise les modalités d'accompagnement qui peuvent être proposées aujourd'hui.

Cette mission d'appui à la stratégie s'est essentiellement déclinée dans le Sud en 2021, nous permettant ainsi d'y accroître notre ancrage. Le chargé de mission et l'une des psychologues du Crehpsy ont été fortement investis dans ces dynamiques de travail qui ont participé à une connaissance relativement fine des partenaires en ex-Picardie. La déclinaison de cette mission « Astrat » permet une meilleure connaissance du Crehpsy par les partenaires (mission « Appui à l'évaluation de situations individuelles » et mission « Accueil, information et conseil »).

68 partenaires rencontrés

Une action continue avec les coordinations des PTSM

La validation et contractualisation des huit Projets Territoriaux de Santé Mentale permettent aujourd'hui la mise en œuvre de projets et de plan d'actions. Leur animation est prise en charge par des coordinations territoriales.

Le Crehpsy s'est attaché cette année à collaborer progressivement avec l'ensemble des coordonnateurs nommés. Il s'agit là d'un partenariat essentiel pour appréhender l'ensemble des actions développées au sein des PTSM, croiser nos missions avec les spécificités territoriales et, en conséquence, mieux « cibler » nos sensibilisations, nos formations et nos appuis stratégiques en fonction des attentes réelles des acteurs.

Un focus sur le territoire du Hainaut et le département de l'Oise

Le Crehpsy s'est engagé dans une démarche active visant à optimiser l'offre médico-sociale

et sanitaire dans chacun des territoires de la région.

Ce travail a commencé en 2021 dans le Hainaut et dans l'Oise. Nous avons ainsi rencontré de multiples intervenants : représentants institutionnels, organismes gestionnaires, directions d'établissements publics de santé mentale, de réseaux associatifs et d'associations d'usagers, etc. L'objectif était d'appréhender le plus finement possible les dynamiques en présence et les modalités d'application auprès des personnes en situation de handicap psychique.

Nous nous sommes intéressés aux questions liées à l'organisation territoriale, à l'évolution des dispositifs et des structures de coordination des parcours, aux effets de complémentarités partenariales, aux retours des acteurs locaux, etc.

La synthèse de cette investigation sera réalisée en 2022. Elle sera partagée avec l'ensemble des instances institutionnelles et des partenaires des territoires concernés.



Une initiative autour de l'habitat inclusif

L'Habitat inclusif est au cœur de nombreuses réflexions de porteurs de projets et de personnes concernées.

Le Crehpsy a souhaité s'investir sur ce sujet en initiant des rencontres avec le référent habitat inclusif de l'Agence Régionale de Santé de la Région et les cinq référents au sein des départements. Celles-ci ont permis d'échanger et, surtout, d'effectuer un cadrage sur la définition de ce « concept » afin d'en appréhender au mieux les frontières et les enjeux. Notre démarche va se poursuivre avec des échanges avec les porteurs de projets et les locataires de ces habitats. Elle permettra de développer des temps de restitution, de concertation et de communication au sein du territoire.

Rétablissement, réhabilitation psychosociale et dispositifs médico-sociaux

Plusieurs collaborateurs du Crehpsy se sont rendus dans la métropole lyonnaise fin septembre 2021. À partir de rencontres avec plusieurs professionnels, nous avons pu mieux appréhender la qualité des coopérations locales autour de la question du rétablissement. Nous avons notamment échangé sur les questions d'appropriation et d'adaptation des outils de réhabilitation psychosociale par les équipes médico-sociales.

Nous souhaitons profiter de cette expérience pour partager nos constats et nos expériences avec tous les acteurs et les partenaires concernés de la Région.

Les travaux concernant la mission « Appui à la stratégie » ont représenté près de 100 jours de travail en région (chargé de mission, psychologue, assistante de service social, directrice). 5 200 kilomètres ont été parcourus en 2021 pour assurer cette mission et ce, malgré des conditions sanitaires encore précaires.



Animation et mise en réseaux

Le Crehpsy participe aux échanges de savoirs et de pratiques. Il valorise les initiatives et encourage les démarches partenariales à travers des actions de communication, des groupes de travail, la mise à disposition d'un annuaire régional recensant les acteurs du handicap psychique, etc. Il organise aussi des événements en région.

Participation à des instances partenariales

Le Crehpsy apporte un soutien aux différentes instances partenariales. Notre rôle de « connecteur » s'est poursuivi durant l'année 2021.

Un des faits marquants de l'année 2021 est l'organisation d'un séminaire médical destiné aux équipes médicale et socio-éducative de la filière psychiatrique. Ce séminaire de deux jours a été co-construit avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Nord et l'EPSM de l'agglomération lilloise

Il a permis de nombreux échanges entre professionnels. Ses objectifs étaient de permettre une meilleure compréhension du handicap psychique et de son évaluation, et d'apporter une meilleure connaissance des indicateurs nécessaires à la MDPH pour évaluer « sur dossier ». Un nouveau séminaire sera organisé en 2022.

Fort de ses partenariats avec l'Agefiph Hauts-de-France, le Crehpsy a présenté ses missions (notamment celles des conseillers en insertion professionnelle) auprès du réseau des référents handicap régionaux. Plusieurs partenaires étaient présents : Le Clubhouse de Lille, le CLRP Ugecam, SAS Formation, etc.).

De plus, en juin 2021, la conseillère en insertion professionnelle du Crehpsy a coanimé une session de professionnalisation « Manager une personne en situation de handicap psychique »

auprès d'entreprises avec Sylvain Cresson, professionnel à l'Agefiph.

La mission Animation, réseau, connexion a également été fortement mobilisée dans le champ de la prévention pour une meilleure connaissance du handicap psychique et du réseau.

Ainsi, nous avons également participé à des travaux collectifs en apportant notre ressource.

L'Estaminet du Moulin, restaurant à visée thérapeutique (CATTP) de l'EPSM Lille Métropole, a sollicité le Crehpsy pour aider à soutenir l'insertion professionnelle des patients accompagnés. Trois actions ont été menées en 2021 auprès d'un groupe de patients souhaitant échanger sur leurs projets professionnels, connaître leurs droits et les dispositifs existants/mobilisables. Lors

de la dernière séance, et à leur demande, nous avons réalisé des simulations d'entretiens professionnels.

Dans le cadre d'une journée « **Prête-moi ton handicap** »,

nous avons été sollicité par un lycée à Bully Les Mines (62). Nous sommes intervenus auprès de plusieurs classes de seconde afin de les sensibiliser à la question de la santé mentale et du handicap psychique. Nous avons utilisé à cet effet l'outil du Cosmos Mental, créé par le Psycom.

Le Crehpsy a co-construit avec la MDPH du Nord un séminaire médical à destination de ses évaluateurs.

De nouvelles collaborations ont vu le jour en 2021 avec :

- Avec l'**AFPA de La Sentinelle (59)**. Nous sommes intervenus auprès des jeunes de la promotion 16/18 ans, décrocheurs scolaires, afin d'échanger autour de la santé mentale et des idées reçues. L'initiative sera reconduite sur l'année 2022 ;
- Avec **La Cravate Solidaire**. Dans le cadre d'un récent partenariat et à la demande des bénévoles intervenant auprès de différents publics éloignés de l'emploi, le Crehpsy est intervenu afin de les sensibiliser au handicap psychique. Cette action se poursuivra en 2022 avec de nouveaux bénévoles.
- **Participation aux travaux de l'Anap**. Nous avons été sollicités pour rejoindre la communauté des professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale de l'Anap. Cette communauté de pairs renforce la

ZOOM

Rencontre entre le Foyer de vie « Le Château Blanc » et le Crehpsy

Le Foyer de vie « Le Château Blanc », situé à Flixecourt dans la Somme, promeut depuis des années l'approche culturelle en tant que levier concret de citoyenneté. Des concerts, des expositions artistiques, des résidences d'artistes rythment la vie de l'établissement et apportent au territoire une programmation variée et de qualité.

Très intéressée par cette approche conjuguant culture et citoyenneté, l'équipe du Crehpsy souhaitait partager de l'« intérieur » ce projet culturel avec les résidents et ainsi le valoriser auprès du plus grand nombre.

Faisant suite à quelques rencontres, un projet commun d'élaboration d'un podcast radiophonique a été imaginé. Entre convivialité et rigueur technique, nous avons préparé et co-animé une émission de radio en mixant les rôles d'interviewés et d'intervieweurs, deux structures mobilisées sur cet enjeu de citoyenneté se présentant en direct !

coopération et le partage d'expérience sur un plan national (groupes Hôpital de jour, Accès aux soins somatiques, santé numérique).

Tout comme en 2020, le Crehpsy a aussi veillé à maintenir ses projets de rencontres avec des partenaires dans les territoires, notamment dans la Somme, l'Aisne et l'Oise. Ces rencontres nous permettent d'informer davantage sur nos missions dans le Sud de la région, favorisant ainsi leur déploiement (la mission Appui à la stratégie entre autres).

Ainsi plusieurs rencontres ont eu lieu en 2021 : coordinations des CLSM, équipes intersectoriel couples et familles du CHI de Clermont, Samsah Vallée de l'Oise de la Nouvelle Forge, Association Espoir 80, EPSM de la Somme, etc.

Écriture de la première Initiatives en Hauts-de-France.

Dans le cadre de sa mission d'animation et de mise en réseau, le Crehpsy va à la rencontre de nombreux acteurs mobilisés dans le champ du handicap psychique.

Dans le cadre de son projet de service 2021-2025, l'équipe du Crehpsy va à la rencontre d'acteurs initiateurs de nouvelles actions dans le champ du handicap psychique en région. Nous souhaitons valoriser ces projets innovants et/ou singuliers et les diffuser plus largement via notre site. Chaque initiative est présentée avec un rubricage similaire d'un numéro à l'autre :

- Contexte de mise en place du dispositif ;
- Déclinaison pratique ;
- Perspectives futures.

Pour cette « première », nous avons interviewé la coordinatrice du CLSM de Lens-Hénin, Séverine Lambin, qui s'est engagée sur la thématique du syndrome de Diogène. Elle nous a présenté le dispositif mis en place sur son territoire ainsi que les réflexions qui ont amené à cette création. Un guide d'accompagnement a également

été rédigé à destination des professionnels par le groupe de travail « Logement ». Une initiative soutenue par le Crehpsy.

Une deuxième rencontre est prévue en 2022 avec les partenaires de la Mas de Samer (62) afin de présenter le projet de logements « Passerelle » attendant à la Maison d'Accueil Spécialisée.



Les groupes de travail animés par le Crehpsy

En 2021, le Crehpsy a animé plusieurs groupes de travail sur différentes thématiques. Leur objectif était de favoriser les échanges entre professionnels, de croiser les expertises et de susciter la mise en œuvre d'événements collectifs. Le contexte sanitaire n'a pas favorisé leur organisation. Mais nous avons pu le faire en nous adaptant aux contraintes des professionnels.

Unités d'Accompagnement et de Soutien (UAS)

Dans le cadre de sa mission de « connecteur-animateur de réseaux », le Crehpsy a réuni les équipes des UAS à leur demande. Une vingtaine de professionnels étaient ainsi réunis.

Ce temps de concertation, auquel a participé l'ARS, a été utile pour aider à la reconnaissance des actions de l'UAS et de leur positionnement spécifique au sein du paysage régional. Il a renforcé le partage des connaissances entre les équipes, approfondi les questionnements communs et permis de dégager des pistes d'amélioration collective. Ces échanges appréciés par tous les intervenants seront poursuivis en 2022.



Personne en situation de handicap psychique vieillissante

Le Crehpsy a souhaité faire un état des lieux sur cette thématique. Lors d'une première rencontre, une étudiante de l'Université de Lille et stagiaire au Crehpsy a présenté ses recherches.

Le groupe a pu aussi avoir une information globale sur les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).

Une deuxième rencontre, demandée par les participants, a permis au Crehpsy de préciser les contours de la philosophie du rétablissement et de donner quelques outils en matière de réhabilitation psychosociale.

Accès aux soins somatiques

Des rencontres régulières se sont déroulées en 2021 avec les professionnels de l'URPS ML et la participation active d'une personne concernée par le handicap psychique.

L'objectif était :

De sensibiliser les médecins généralistes à l'importance des soins somatiques pour les personnes souffrant de troubles psychiques ;
De montrer auprès de ces dernières l'importance des soins somatiques.

Une rencontre avec des professionnels de la CPTS de Roubaix-Tourcoing est en cours de préparation pour 2022.

Événements

Le contexte sanitaire a fortement impacté la mise en œuvre d'événements portés et animés par le Crehpsy. Notre journée régionale, initialement prévue en mai 2020, n'a pu se tenir en 2021. Cependant, nous nous sommes adaptés pour proposer de nouveaux formats de rencontres.

Les webinaires du Crehpsy

Trois webinaires se sont déroulés en 2021 afin de palier la difficultés à se rencontrer physiquement.

En mars 2021, dans le cadre des Journées de la Schizophrénie ayant pour thème « Se rétablir, c'est quoi ce délire ? », le Crehpsy a réuni le Docteur Kornobis, médecin généraliste, et Éric Kieffer, usager de la psychiatrie, afin de faire le point sur cette relation si importante dans la vie d'un patient.

En juin 2021, Nicolas et Éric, usagers, ont évoqué le regard des autres sur leur pathologie de schizophrénie. Pourquoi se sentent-ils discriminés ? Pourquoi pensent-ils devoir mentir pour s'intégrer ? Ils ont fait un point sur la vision de cette maladie avec une discussion ouverte via un chat.

Enfin, en novembre 2021, le Crehpsy a proposé un webinar autour de la culture. Celui-ci a permis d'insister sur la nécessité du travail de liens qui se tissent entre artistes-société-personnes en situation de handicap psychique, au-delà des représentations. Plusieurs acteurs de la région se sont mobilisés : le musée Louvre-Lens, un GEM, un foyer de vie, un CLSM.

Des événements en présentiel

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2021 organisées sur le thème : « Pour ma santé Mentale, respectons mes droits », le Crehpsy s'est associé à France Assos Santé, à l'Unafam, à Nicolas et à Éric. Nous avons réuni

une vingtaine de participants à Lille autour de la question des droits.

En septembre 2021, le Crehpsy a convié ses partenaires à une présentation de l'outil Egonet. Le réseau de support social des patients en psychiatrie est un élément majeur pour le travail clinique même s'il est souvent difficile à appréhender, à comprendre et à intégrer dans la pratique clinique. Le projet « Egonet », soutenu par les autorités et des acteurs de soins en région bruxelloise, vise à fournir aux cliniciens et aux patients un outil permettant de mieux appréhender le réseau de support social. Une trentaine de participants ont pu ainsi en savoir davantage sur l'outil et l'expérimenter. Notre équipe a également participé à plusieurs événements nationaux et régionaux en 2021. Parmi eux :

- **16 mars 2021** : Journée nationale « Addictions et Troubles Psychiatriques » par la Fédération Addiction ;
- **21 octobre 2021** : Journée scientifique de la F2RSM Psy Hauts-de-France « Innovations organisationnelles en psychiatrie » ;
- **16 novembre 2021** : Journée d'étude « Violence-Trauma-Résilience-Impacts sur la Santé Mentale » par l'ASPP Hauts-de-France.

À travers ces événements, notre équipe a contribué à diffuser des pratiques permettant des interactions entre champs professionnels, utiles à la continuité des parcours des personnes concernées. Une façon de renforcer plus encore notre mission de « connecteur » auprès de l'ensemble des partenaires et acteurs de notre région.

Recherches et études

L'observation des besoins, pratiques et dispositifs fait partie de nos activités et conforte notre positionnement de centre ressources. À travers ses travaux d'études, le Crehpsy favorise l'émergence de réponses les plus innovantes possibles dans le champ du handicap psychique et de la santé mentale. Nous souhaitons notamment que des personnes concernées par le handicap psychique participent et/ou prennent part, d'une manière ou d'une autre, à nos travaux.

« Ma santé physique », des personnes concernées actrices de la démarche de soins

L'OMS a montré en 2015 que l'espérance de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques était écourtée de dix à vingt ans par rapport à la population générale.

Ce constat a conduit le Crehpsy à initier dès 2020 une étude intitulée « Ma santé physique » et de proposer aux personnes concernées d'en être les acteurs. Cette recherche s'inscrit dans les axes du Projet Régional de Santé de l'ARS. Elle est menée en collaboration avec Laurent Lecardeur, psychologue, consultant formateur. En 2020, les personnes concernées avaient élaboré un outil d'autoévaluation de la santé physique et repéré les lieux de délivrance de leur questionnaire. Cette année, elles ont pu récupérer toutes les données et les consigner sous format Excel.

Cette démarche permet déjà de tirer quelques enseignements : sept personnes concernées se sont mobilisées au début de l'étude. Trois d'entre elles poursuivent le travail aujourd'hui. La crise sanitaire, les caractéristiques du handicap psychique, la variabilité des troubles, la fatigue, l'évolution des parcours de vie et de santé impactent à certains moments l'investissement des personnes. Tous ces aspects doivent être évidemment pris en compte pour

un accompagnement au plus près de chaque usager.

Une communication a été effectuée en juillet 2021 sur l'avancée de cette étude lors des journées de Neurosciences de Psychiatrie et de Neurologie à Paris. **L'année 2022 sera consacrée à l'analyse des données, à la publication et à la communication des résultats obtenus.**

« Le vieillissement des personnes en situation de handicap psychique »

Un projet de recherche sur le vieillissement des personnes en situation de handicap psychique a été mené entre 2019 et 2021 dans le cadre de la collaboration entre le Crehpsy et l'Université de Lille.

Il a été mené par une étudiante en Master 2 de recherche en sociologie. La démarche d'enquête se veut participative. Quatorze personnes vieillissantes en situation de handicap psychique et vivant en structure d'hébergement (résidence d'accueil, habitat partagé, foyer de vie, etc.) ont été interrogées. Elles ont pu témoigner de leur vécu, de leur ressenti concernant les différentes étapes de leur parcours de vie et leur entrée dans le vieillissement.

L'objectif de cette recherche était de repérer les besoins des personnes et de proposer des pistes d'action. Ainsi, plusieurs actions ont été réalisées

en 2021 : la finalisation de l'écriture d'un mémoire avec soutenance ; la rédaction d'une synthèse du mémoire en vue d'une restitution auprès des personnes concernées et des professionnels.

Rédaction d'un PSyBrèves en lien avec la F2RSM Psy

La F2RSM Psy et le Crehpsy se sont associés, dans le cadre d'une convention, pour rédiger un numéro de PsyBrèves.

Celui-ci présente les établissements et service médico-sociaux (ESMS) pour les personnes adultes en situation de handicap psychique.

L'offre est riche mais complexe à appréhender. Les professionnels des services de psychiatrie ont parfois du mal à s'y repérer. D'autant que leurs patients sont susceptibles d'être simultanément accompagnés par le champ sanitaire et des ESMS.

En complément de l'annuaire proposé par le Crehpsy qui diffuse les coordonnées des services

et des établissements, le PsyBrèves n°17 de mai 2021 donne leurs capacités installées et leur densité. Cette édition a été réalisée à l'échelle des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM).

Le Crehpsy et la F2RSM Psy réaliseront en 2022, avec différents partenaires en région, un travail de monographie concernant les personnes vieillissantes présentant des troubles psychiques.



Sensibilisation

Les actions de sensibilisation au handicap psychique permettent à des participants issus de champs d'interventions variés de se constituer un socle commun de connaissances. Elles sont organisées en mode inter ou intra-établissement et durent, chacune d'elles, trois heures.

La sensibilisation au handicap psychique

Elle participe activement à l'acculturation des professionnels et permet ainsi une évolution de leurs représentations.

À travers des temps d'échanges et de conseils, elle leur offre un soutien dans leur pratique quotidienne.

Plusieurs demandes de sensibilisations généralistes ont été annulées en 2021 du fait de la crise sanitaire. Malgré tout, 26 intra – 6 dans le sud des Hauts-de-France et 20 dans le Nord de la région – et 4 inter – deux dans chaque région – ont pu être réalisées. Elles ont représenté près de 90 heures de travail et 20 heures de temps de trajet.

Les sensibilisations en formation initiale

Les sensibilisations auprès des écoles ont augmenté en 2021. La pédagogie utilisée et la qualité d'écoute des intervenants ont permis de dynamiser ces actions. Grâce à l'utilisation de la visioconférence initiée en 2020, le Crehpsy a pu réaliser 17 actions, 3 dans le Sud région et 14 dans le Nord. Plus de 1 000 étudiants ont bénéficié de ces actions de sensibilisations.

92 actions de sensibilisation

Une sensibilisation qui se décline

En 2021, le Crehpsy a proposé trois déclinaisons de la sensibilisation généraliste sur les trois thèmes suivants : l'emploi, le vieillissement et les addictions.

Emploi

Le Crehpsy a développé sa première action de sensibilisation sur la thématique de l'emploi en 2019.

Celle-ci apporte des éléments de compréhension générale sur la nature du handicap psychique et éclaire sur ses conséquences au niveau professionnel. Elle permet de mieux comprendre les différentes postures d'accompagnement, de management et d'adaptation au poste de travail. En 2020, le handicap psychique restait la cause principale d'arrêt de travail de longue durée et la première cause d'invalidité dans le monde selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Il y a donc là un véritable enjeu pour la société et pour l'entreprise.

En 2021, le Crehpsy a reçu **40 demandes de sensibilisation**, soit 50 % de plus qu'en 2020, émanant de tous types de professionnels : entreprises, Pôle Emploi, Mission Locale, Esat, CLSM, etc. 6 demandes ont émané du Sud de la région et 34 du Nord.

Ces actions de sensibilisations « Handicap psychique et emploi » ont nécessité 74 heures de travail et 21h30 de temps de trajet.

+ de
1 000
étudiants
sensibilisés

Vieillesse

L'avancée en âge des personnes en situation de handicap psychique est soumise aux règles du vieillissement commun.

L'action de sensibilisation au vieillissement apporte des éléments de compréhension générale sur la nature du handicap psychique et aborde en particulier tout ce qui touche au trouble psychique et au syndrome gériatrique.

Trois sessions ont été organisées en 2021, plusieurs ayant dû être reportées du fait du contexte sanitaire.

Addictions

Souvent cloisonnée entre les secteurs de la psychiatrie et de l'addictologie, le repérage et la prise en charge des personnes présentant à la fois un trouble psychique et un trouble addictif est complexe, que ce soit au niveau social, médico-social ou sanitaire.

La sensibilisation au handicap psychique addictions, développée en 2021, apporte des éléments de compréhension générale sur la nature du handicap psychique, sur les addictions et sur la dualité de ces deux pathologies.

Deux actions se sont déroulées en 2021 en inter : une à Loos et une à Amiens. Elles ont permis de réunir une dizaine d'acteurs. De nouvelles sessions sont prévues en 2022. Le Crehpsy travaille d'ailleurs à l'élaboration d'une formation spécifique sur cette thématique.

Ces actions ont nécessité plus de 16 heures de travail et 6 heures de temps de trajet.



Formation

L'année 2021 a commencé avec la certification Qualiopi accordée au Crehpsy en février par l'organisme Pronéo. Cette étape officialise nos engagements qualité pris en 2020 et vient renforcer notre souhait d'adapter encore davantage notre offre de formation aux besoins de nos partenaires, toujours plus nombreux à nous solliciter.

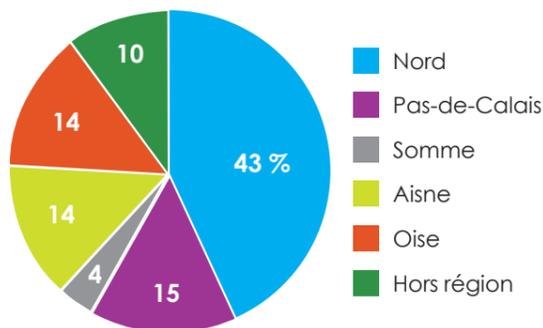
Les formations en inter et intra-établissements

Le contexte particulier induit par la crise sanitaire a provoqué un fort déséquilibre d'activité entre le premier et le second semestre, de nombreuses formations ayant été reportées de début 2021 à la fin de l'année.

L'adaptation nécessaire de l'équipe du Crehpsy a néanmoins permis d'assurer la quasi-totalité des actions programmées, ce qui représente 155 jours de formation, pour un effectif total de 702 personnes :

- En inter : 32 jours de formation programmés, 22 jours réalisés
- En intra : 133 jours de formation réalisés pour 60 actions ayant impliqué 28 intervenants, dont plus des 2/3 sur le second semestre.

Les formations réalisées en intra se répartissent de façon inégale sur le territoire, ce qui illustre la nécessité d'aller à la rencontre des partenaires identifiés dans le sud région pour promouvoir notre offre de formation.



96 %

des participants affirment avoir acquis de nouvelles connaissances

Handicap psychique et addictions

Les personnes en situation de handicap psychique peuvent présenter une fragilité sociale et relationnelle qui peut les placer en situation de vulnérabilité concernant l'usage de substances psychoactives. Le repérage des conduites addictives constitue donc un enjeu majeur pour les professionnels de l'accompagnement.

De même, la prise en compte de l'intrication des troubles addictifs et psychiques nécessite une approche décloisonnée ; celle-ci est rendue possible par une meilleure connaissance des pathologies duelles et des réseaux de soins existants sur les territoires.

Fort de son expérience de lancement de la sensibilisation « Handicap psychique et addictions », le Crehpsy travaille depuis 2021 en lien avec des partenaires en région. L'objectif est d'élaborer une formation éponyme dont la session pilote sera organisée en fin d'année 2022.

La validation du modèle définitif de formation suivra pour une disponibilité au catalogue 2023.

ZOOM

Les formations les plus plébiscitées en 2021

1. « Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux accompagner » ;
2. « Mieux comprendre les situations de crise pour mieux accompagner » ;
3. « Initiation à la philosophie du rétablissement et aux outils de la réhabilitation psychosociale ».

Cette tendance illustre bien les changements en cours à l'intersection des secteurs sanitaire, médico-social et social (transformation de l'offre, diversification des publics) mais également la prise en compte de la philosophie du rétablissement dans les pratiques de soin et d'accompagnement.

Par ailleurs, de nombreux partenaires nous ont sollicités en 2021 pour des plans de formation pluri annuels, témoignant d'une part de la confiance accordée mais également de leur volonté de pérenniser la montée en compétences de leurs équipes au regard du handicap psychique. Cet accompagnement concerne davantage les formations sur mesure et s'inscrit donc plus volontiers dans la durée.

98 %

des participants estiment que l'adaptation du formateur leur a permis d'appliquer les acquis de la formation dans leurs pratiques professionnelles

Perspectives 2022

Afin d'ajuster au mieux notre offre de formation aux besoins identifiés sur le territoire, plusieurs axes de travail seront privilégiés en 2022 :

- Renforcement de la collaboration du chargé de formation avec les membres de l'équipe dédiée à l'appui stratégique ;
- Ingénierie sur des thématiques repérées émanant de nos différents partenaires (justice, addictions, parcours de soins, rétablissement, vie affective et sexuelle, etc.) ;
- Modularisation des sessions garantissant l'individualisation des réponses apportées ;
- Digitalisation d'une partie de l'offre de formation, permettant au cas par cas de s'affranchir de certaines contraintes (disponibilité des publics, distance, crise sanitaire).

95 %

des participants indiquent que les modalités d'animation en formation sont suffisamment variées



PERSPECTIVES



Le Crehpsy poursuivra activement ses missions en 2022. L'amélioration en vue du contexte sanitaire laisse présager un retour à une certaine « normalité ».

Nous continuerons à répondre aux demandes des personnes concernées, à celles de leurs proches et des professionnels qui s'adressent à nous. Nous le ferons dans chacun des territoires des Hauts-de-France, en lien avec nos partenaires, pour développer des projets de conseil et d'accompagnement liés au handicap psychique.

L'élaboration collective de notre projet de service 2021-2025 a mobilisé notre équipe en 2020 et 2021. Il nous engage pour les cinq ans à venir à travers ses orientations stratégiques et leurs déclinaisons opérationnelles. Nous serons ainsi amenés à développer plusieurs priorités en 2022.

UNE ATTENTION AUX SPÉCIFICITÉS ET AUX INNOVATIONS TERRITORIALES.

À travers une connaissance accrue des acteurs et des partenaires, nous amplifierons notre rôle de « connecteur » et développerons les échanges au sein des territoires.

LA VALORISATION DES ÉVOLUTIONS EN COURS DANS LES CHAMPS MÉDICO-SOCIAUX, SOCIAUX, SANITAIRES.

Le Crehpsy est attentif à promouvoir des collaborations entre les différents champs d'intervention. Notre équipe poursuivra là encore son rôle de « connecteur » au service de ces évolutions : habitat inclusif, insertion professionnelle en milieu protégé ou ordinaire, maintien dans l'emploi, citoyenneté. Nous soutiendrons les professionnels dans la transformation de l'offre médico-sociale.

LE SOUTIEN DES « LOGIQUES INCLUSIVES » TOUT EN RÉAFFIRMANT LE CHOIX DES PERSONNES.

Nous impliquerons davantage les personnes en situation de handicap psychique dans la définition et l'évaluation des actions. Nous répondrons aussi favorablement, tout comme en 2021, à des personnes nous sollicitant pour élaborer des projets qui leur tiennent à cœur (soins somatiques, accès aux droits, compréhension des troubles, ressources capacitaires des personnes, etc.).

Nous impliquerons davantage les personnes en situation de handicap psychique dans la définition et l'évaluation des actions.

LA LUTTE CONTRE LA STIGMATISATION.

Des campagnes d'information seront engagées auprès du grand public mais aussi auprès d'entreprises, d'élus, de médecins généralistes, etc. Des travaux sont d'ores et déjà engagés avec l'URPS ML. Les professionnels libéraux sont des acteurs de première ligne pour le repérage des troubles psychiques ; cependant, ils sont souvent insuffisamment informés sur l'offre de service existante et complémentaire au service des personnes.

UNE OFFRE DE FORMATION ENCORE MIEUX ADAPTÉE AUX ATTENTES ET AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS.

Cette offre soutiendra les pratiques professionnelles dans le cadre des orientations des politiques publiques et des appels à projet dans le champ du handicap psychique : fluidité des parcours, aide aux aidants, accès à l'emploi, accompagnement dans le logement. La formation « handicap psychique et addiction » sera déclinée en région. Nous nous mobiliserons aussi pour soutenir la diffusion des PSSM.

LA POURSUITE DE NOTRE ENGAGEMENT AU SERVICE DES DYNAMIQUES DES HUIT PROJETS TERRITORIAUX DE SANTÉ MENTALE DE LA RÉGION DES HAUTS-DE-FRANCE.

Nos missions d'expertise, de sensibilisation, de formation et de connexion seront mises à disposition des coordinateurs·trices de projets, en fonction des besoins et des attentes des territoires.

Une communication sur l'état d'avancement de la feuille de route psychiatrie et santé mentale a été faite en janvier 2022. Nos actions se sont déjà pleinement inscrites dans ses trois axes en 2021. Elles se poursuivront bien évidemment en 2022. Le Crehpsy a acquis ces dernières années davantage de notoriété et a affirmé son image de connecteur au sein des territoires. Les personnes, leurs proches et les professionnels restent bien sûr notre priorité, nous avons à leur égard le souci d'être réactifs et en proximité. Mais nous sommes aussi de plus en plus fréquemment sollicités pour soutenir des initiatives et projets concourant au rapprochement des différents acteurs du handicap psychique. Ces approches plurielles et complémentaires s'inscrivent dans un niveau d'activité de plus en plus soutenu. Il nous faudra en tenir compte pour prioriser sans doute nos engagements à venir.

Marie-Noëlle Cadou
Directrice Crehpsy Hauts-de-France

AESI	Appui à l'Évaluation de Situation Individuelle
AFPA	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
AIC	Accueil, Information, Conseil
ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance
ARS	Agence Régionale de Santé
ASPP	Association Scientifique des Psychiatres du Service Public
ASTRAT	Appui à la Stratégie
CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CHI Clermont	Centre Hospitalier Isarien
CLRP	Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle
CLSM	Conseil Local en Santé Mentale
CPTS	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CREHPSY	Centre de Ressources sur le Handicap Psychique
DAC	Dispositif d'Appui à la Coordination
EHPAD	Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EPSM	Établissement Public de Santé Mentale
ESAT	Établissement et Services d'Aide par le Travail
ESMS	Établissements et Services et Médico-Sociaux
F2RSM Psy	Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
GCMS	Groupement de Coopération Médico-Sociale
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PSSM	Premiers Secours en Santé Mentale
PTSM	Projet Territorial de Santé Mentale
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé
SISM	Semaine d'Information en Santé Mentale
UAS	Unité d'Accompagnement et de Soutien
UNAFAM	Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UNDIS	Union Nord des Documentalistes Inter-établissements en Santé
URPS	Unions Régionales des Professionnels de Santé

À propos du Crehpsy Hauts-de-France

Le Centre de ressources handicap psychique (Crehpsy) est un groupement de coopération médico-sociale (GCMS) créé en avril 2014.

Il rassemble l'AFEJI, La Vie Active et l'Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées (Unafam).

Le Crehpsy Hauts-de-France s'adresse à toute personne concernée par le handicap psychique et/ou désireuse de s'informer sur le sujet.

Un accueil du public est possible du lundi après-midi au vendredi, de préférence sur rendez-vous.

Le Crehpsy réunit une équipe pluriprofessionnelle qui a pour ambition d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches, et de contribuer à rendre la société plus inclusive.